



Mairie de Saint Trinit - Le Village - 84390 SAINT TRINIT
www.mairie-saint-trinit.com - mairie.sainttrinit.84@orange.fr - 04.90.75.01.85

EDITORIAL

Par Michel ARCHANGE, Monsieur le Maire

« Bonjour à toutes et à tous,
 Quelques mots simplement pour souligner l'état d'esprit de notre petit village. En effet, avec de moins en moins de moyens, nous continuons notre bout de chemin grâce à votre implication à tous et plus particulièrement le comité des fêtes, les conseillers municipaux et les agents techniques pour qui l'investissement est total.

Notre secrétaire va nous quitter au printemps. Bonne route à toi Alexandra et merci pour ton implication depuis plus de huit années passées à Saint Trinit.

Que notre village continue dans cette dynamique et cet état d'esprit.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour cette nouvelle année. »



Le Maire, Michel ARCHANGE
 Photo de Ulrick-T

Christian DOVA « Bonne et heureuse année à tous. Soyons surs que notre village demeure un havre de calme et une petite communauté à échelle humaine. Faisons en sorte que cela dure. Bien amicalement. »

André BONNEFOY « L'année 2016 tire sa fin et la nouvelle année est à nos portes. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous souhaiter à vous et à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année, avec mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. »

Claire MIRAS « Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de convivialité au sein de notre petit village. Je souhaite à tous courage, espoir et réussite pour l'année qui commence et merci à tous ceux qui œuvrent et s'investissent à faire évoluer notre commune. »

Jean-Jacques TRAUTMANN « En cette fin d'année je souhaite que notre village continue à conserver son authenticité et sa qualité de vie en espérant que les diverses animations contribuent à resserrer les liens entre l'ensemble de la population. Tous mes vœux de bonheur et de prospérité pour 2017. »

Frédéric PROUVEUR « Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui approche. »

Dans ce numéro

EN ACTION	1
Editorial	
Les Echos des Conseils	
Finances Municipales	
Réalisations et Projets	
Représentations et Commémorations	
Les Communiqués	
LOISIRS	7
Le Comité des fêtes	
Association la Pirogue	
Le Bistrot de Saint Trinit	
Offices de Tourisme	
PRATIQUE	9
Etat Civil	
Vacances scolaires	
Numéros utiles	
Lexique	
2017	
INFOS DE DERNIERES MINUTES	10
MESURES MUNICIPALES 2016-2017	11

Renée FAUQUE: « Meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à tous pour 2017. »

Maurice FORNO: « Meilleurs vœux à tous pour l'année qui s'annonce. »



Le Village

LES ECHOS DES CONSEILS

CONSEIL DU 25 FEVRIER Absent(s) excusé(s): Mesdames Marie-Laure Blanc et Rénee Fauque

- 1/ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2016. Pour: UNANIMITE.
- 2/ Frais de déplacement des agents municipaux. Pour: UNANIMITE
- 3/ Travaux de menuiserie du Bistrot de Saint Trinit: demande de subvention au titre de la réserve parlementaire. Pour: UNANIMITE
- 4/ Frais de représentation de Monsieur le Maire. Pour: UNANIMITE
- 5/ Nouvelle convention relative à la participation des dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Sault. Pour: UNANIMITE
- 6/ Participation pour la protection sociale complémentaire santé dans le cadre d'une procédure de labellisation. Pour: UNANIMITE
- 7/ Acquisition foncière en vue de la réalisation de deux logements communaux locatifs conventionnés: demande de subvention. Pour: UNANIMITE
- 8/ Approbation de la convention de prestation de service



d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols entre la COVE et la Commune de Saint Trinit. Pour: UNANIMITE.

9/ Approbation de l'urgence: Monsieur le Maire expose qu'il a rajouté un ordre du jour en date du 12 février 2016 en vertu de l'article L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il expose que cette délibération inscrite à l'ordre du jour à un impératif afin de répondre au Centre de Gestion de Vaucluse (convention reçue le 12/02/2016): Recours au service archive du Centre de Gestion de Vaucluse. Pour: UNANIMITE.

10/ Approbation de l'urgence: Extension de la salle des Fêtes: approbation du devis gros œuvre. Pour: UNANIMITE.

11/ Questions diverses:

Taux des taxes communales, demande de subventions des associations, préparation du budget investissement, demande de case de columbarium, point cartons, les Silences du Ventoux, registre des délibérations, nouveau régime indemnitaire, noms des rues du village, tarif salle des fêtes pour les associations, éclairage public.

CONSEIL DU 24 MARS Absent(s) excusé(s): Mesdames Marie-Laure Blanc, Rénee Fauque, Isabelle Bisson et M. Christian Dova

- 1/ Approbation du compte rendu de la précédente séance du Conseil. Pour: UNANIMITE
- 2/ Approbation du compte de gestion 2015. Budget Commune. Pour: UNANIMITE
- 3/ Approbation du compte de gestion 2015. Budget CCAS. Pour: UNANIMITE
- 4/ Approbation des comptes administratifs 2015. Pour: UNANIMITE
- 5/ Affectation de résultat de l'exercice 2015. Pour: UNANIMITE
- 6/ Impôts locaux: vote des taux. Pour: UNANIMITE
- 7/ Subventions accordées aux associations. Pour: UNANIMITE

8/ Approbation du budget 2016 de la Commune. Pour: UNANIMITE

9/ Mise en place du RIFSEEP. Pour: UNANIMITE

10/ Conditions et tarifs de la salle des fêtes. Pour: UNANIMITE

11/ Avis de la commune sur la pose des compteurs linky. Pour: UNANIMITE

12/ Approbation de la convention de prestation de service d'instructions des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation des sols entre la COVE et la Commune de Saint Trinit. Pour: UNANIMITE

13/ Taxe d'aménagement. Pour: UNANIMITE

14/ Questions diverses:

Contrat de travail de l'agent technique de surface, heures d'éclairage public.

CONSEIL DU 31 MAI Absent(s) excusé(s): Messieurs Eric Aubert et Maurice Forno, Madame Marie-Laure Blanc.

- 1/ Approbation du compte rendu de la précédente séance du Conseil. Pour: UNANIMITE
- 2/ Avenant 2016 à la contractualisation 2012/2015. Aide financière du Département auprès de la commune de Saint Trinit. Pour: UNANIMITE
- 3/ Le Conseil est il favorable ou non à la poursuite du processus de labellisation du Parc Régional du Mont Ventoux. Pour:
- 4/ Fonds Régional d'Aménagement du Territoire—le FRAT—Opération présentée. Pour: UNANIMITE
- 5/ Fonds Régional d'Aménagement du Territoire— le FRAT— Soutien renforcé aux petites communes de moins de 1 250 habitants. Pour: UNANIMITE
- 6/ Questions diverses:
Chemins communaux, devoirs et obligations des propriétaires des ruchers, règlement européen sur la protection des données personnelles

CONSEIL DU 22 AOUT Absents excusés: Mesdames Marie-Laure Blanc, Renée Fauque, Isabelle Bisson et M. Eric Aubert

Administration Générale:

1/ Approbation du compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal. Pour: UNANIMITE

2/ Motion pour le soutien de la Trésorerie de Mormoiron. Pour: UNANIMITE

3/ Extension de la Salle des Fêtes: autorisation de poursuivre l'opération. Pour: UNANIMITE

Urbanisme:

4/ Résiliation de la convention avec la DDT pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation des sols. Pour: UNANIMITE

Voirie:

5/ Dénomination et numérotation des voies communales. Pour: UNANIMITE

Assurance

6/ Contrat d'assurance des risques statutaires. Pour: UNANIMITE

7/ Résiliation du contrat d'assurance avec Groupama et autorisation à Monsieur le Maire à signer de contrats d'assurance avec la MAIF. Pour: UNANIMITE

Accessibilité

8/ Désignation d'un bureau d'étude concernant la mise en accessibilité des ERP. Pour: UNANIMITE

Finances

9/ 1ère DM—opération 108- »Extension de la Salle des Fêtes». Pour: UNANIMITE

10/ 2ème DM—opération 114- »Extension de la Mairie ». Pour: UNANIMITE

11/ 3ème DM—opération 116- »Dénomination et numérotation des voies communales.». Pour: UNANIMITE

12/ 4ème DM—opération 117- »Mise en accessibilité des ERP ». Pour: UNANIMITE

Divers

13/ Questions diverses

Désignation d'un gestionnaire principal pour l'accès au portail Chorus Pro, vecteur de transmission des factures dématérialisées entre les collectivités, l'Etat et les fournisseurs; chemins communaux; point sur le financement des opérations d'investissement; location du local en dessous le bistrot; le pouvoir écrit d'un conseiller; le poulailler communal



Ferrassières

CONSEIL DU 20 OCTOBRE Absents excusés: Mme Marie-Laure Blanc, M. Frédéric Prouveur rejoint la séance au point 3.

Administration Générale :

1/ Approbation du compte rendu de la précédente séance. Pour: UNANIMITE

Finance :

2/ Octroi de subventions communales pour l'aide au séjour en classe de découverte concernant les écoles publiques de Sault et voyage pédagogique des élèves du Collège de Sault. Pour: UNANIMITE

3/ Fête de Noël des Séniors. Pour: UNANIMITE

4/ Indemnité de Conseil au Comptable Public. Pour: UNANIMITE

5/ Location d'un garage. Pour: UNANIMITE

6/ Taxe foncière sur les propriétés bâties – Suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage



d'habitation. Pour: UNANIMITE

Fonction publique :

7/ Mise à disposition d'un agent. Pour: UNANIMITE

Divers

8/ Questions diverses : les agents, nuisances sonores, mot d'une conseillère municipale, emplacement parking et sens unique, bulletin municipal 2016, budget prévisionnel 2017.

FINANCES MUNICIPALES

Résultat de clôture de 2015

Fonctionnement: + 94 675.63€ Investissement: + 12 849.49€

Reprise de résultat 2016:

Fonctionnement: + 81 548.12€ Investissement: + 12 849.49€
Excédent de fonctionnement: 13 127.51€

Opérations d'investissements 2016: Extension de la Salle des fêtes, l'élaboration du PLU, Rénovation maison de village, extension du cimetière (solde), menuiseries du Bistrot, extension de la Mairie, rénovation logement communal (ancienne mairie), logiciel état civil, restaurations des registres.

Au cours de l'année, deux nouvelles opérations ont été créées : la dénomination et la numérotation des voies communales et la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Publics.

Le budget investissement représente 248 654.00€

Concernant le fonctionnement : une nette baisse des dotations de l'Etat a incité les élus à augmenter les taux des taxes. Cette augmentation sera reconduite en 2017. Les charges de fonctionnement des écoles de Sault représentent 10 000.00€ pour la commune. La commune verse à la CCVS 536.00€ et ne perçoit donc plus de dotation. Les charges de personnel vont être réduites en 2017 en raison de la mise en disponibilité de l'agent technique à la Commune de Ferrassières. Voir page 11.

Le budget fonctionnement est de 246 961.00€

REALISATIONS et PROJETS



Salle des Fêtes avant travaux

EXTENSION DE LA SALLE DES FETES

Les travaux ont débuté début mai.

Le gros œuvre a été assuré par Soumaille David et les menuiseries par les Toitures Montillienne.

La demande de subvention a été acceptée pour poursuivre l'opération.



Salle des Fêtes pendant les travaux



Extension Mairie - Local à archives - Projet

EXTENSION DE LA MAIRIE

Face à l'accumulation des archives, les élus ont décidé d'agrandir la mairie afin de créer un espace « archives ». Ce bâtiment, déjà existant, mitoyen à la mairie, sera fermé coté nord et une porte d'accès entre les deux bâtiments sera créée.

Une demande de déclaration préalable a été sollicitée à la DDT et l'ABF. Celle-ci a été acceptée le 23 mai. La Région sera le financeur à 70%.

ELABORATION DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours. Une réunion de travail a eu lieu au cours de l'été.

Le bureau en charge est la SICA.



Le Village

MISE EN ACCESSIBILITE DES ERP

Le 22 août, les membres ont désigné le bureau « Accessibilité Conseil » qui sera chargé :

- De visiter les ERP de la commune et diagnostics de leur accessibilité
- D'accompagner pour les démarches administratives: dépôt des documents d'AdAP, des autorisations de travaux et demandes de dérogation
- D'assister la maîtrise d'ouvrage pour la mise en accessibilité

Les ERP concernés sont: la Mairie, la Salle des Fêtes, l'Aire de pique nique, le Bistrot, l'Eglise

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES COMMUNALES

Lors du conseil du 22 août, il a été décidé de lancer cette démarche en collaboration avec les services de la Poste.



CREATION DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX

La commune va acquérir un bâtiment (maison de Laurette) afin de créer deux logements communaux conventionnés.

L'acquisition est subventionnée à 80%.

Des demandes de financement des travaux seront sollicitées en 2017.

RENOVATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

La rénovation sera financée par le Département à 80%

EN BREF

- Janvier:
Un logiciel état civil a été installé
- Mars:
L'unique cabine téléphonique a été enlevée
- Avril:
Le défibrillateur est désormais accessible à coté de la boîte à lettres;
Création d'un nouveau onglet « urbanisme » sur le site de la mairie
- Mai:
Installation de l'horloge permettant de programmer l'éclairage public.
- Août :
Etude réalisée pour créer des emplacements parking et un sens unique de la Chapelle au centre du village
- Septembre:
Pose du panneau « interdiction de stationner » devant le bistrot
- Novembre:
Installations de chicanes devant le bistrot
- Décembre:
Installations des illuminations de Noël par Monsieur le Maire et l'agent technique

MENUISERIES DU BISTROT

Un programme de rénovation des menuiseries du Bistrot est en cours.

Des demandes de subventions ont été sollicitées.



Menuiseries actuelles du Bistrot

REPRESENTATIONS ET COMMEMORATION

LE 16 JANVIER: PRESENTATION DES VŒUX DE MR LE MAIRE

C'est autour de ses administrés et de certains élus de la commune et du Plateau que Monsieur le Maire a présenté ses vœux.

Un discours au cours duquel, il a évoqué l'achèvement de l'extension du cimetière, le poulailler communal, l'agrandissement de la salle des fêtes en cours et les nouveaux projets tels que l'acquisition de la maison de Laurette afin de créer des logements sociaux, la rénovation des menuiseries du bistrot ainsi que la rénovation du logement de l'ancienne mairie et également la diminution de l'éclairage public.



*Le 16 janvier
Présentation des vœux de M. le Maire en présence des maires du Plateau*

Il a également remercié chaleureusement le dynamisme du Comité des Fêtes et les agents communaux.

COMMEMORATION DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Mr le Maire et le Conseil Municipal ainsi que les villageois ont rendu un hommage en observant une minute de silence lors de ces deux dates qui ont marqué notre histoire.

Une gerbe de fleurs a été déposée devant le Monuments aux Morts.

A l'issue de ces deux commémorations, un apéritif a été offert par Michel Archange, Maire de la Commune.

CELEBRATION DU 14 JUILLET

Profitant du 14 juillet, Mr le Maire a fait un point sur l'état d'avancement des opérations de la commune en présence des élus du Conseil et des administrés.

A la fin du discours, les traditionnelles grillades d'agneaux ont été servies par le Comité des Fêtes.

Le 18 Août, Monsieur le Maire a reçu les sénateurs Alain Dufaut et Alain Milon à l'occasion de la tournée sénatoriale de l'été.



Le Maire et les Sénateurs Alain Dufaut et Alain Milon



Le Monuments aux Morts

LE REPAS DES SENIORS

Un repas de fin d'année a été offert aux seniors concernés par la municipalité au Bistrot le samedi 17 décembre.

Le maire ainsi que certains élus ont partagé ce moment avec eux dans une ambiance chaleureuse.

LES COMMUNIQUES

LE POS EN LIGNE

Depuis le 22 avril, vous pouvez consulter la réglementation du POS ainsi que la carte de zonage sur le site de la mairie: « MAIRIE: URBANISME »

LES DATES DU REPAS DU COMITE DES FETES

La Mairie précise que c'est le Comité qui se charge d'organiser les repas et d'établir les dates. Le planning annuel figure au panneau d'affichage ainsi qu'en mairie en début d'année. Vous pouvez le consulter à tout moment.

VALIDITE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE (CNI)

Le secrétariat vous rappelle que la durée de validité des CNI a été portée à 15 ans pour les personnes majeures. Les CNI délivrées aux personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans. Cette modification s'applique à toutes les CNI délivrées à partir du 1er janvier 2004.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

Les dates exactes des élections présidentielles 2017 ont été fixées lors du Conseil des ministres du 4 mai 2016. Le premier tour est



LE 23/04/17
LE 07/05/17

fixé au dimanche 23 avril 2017 tandis que le second tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017.

Les législatives: le dimanche 11 et 18 juin

Procuration: Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez toujours voter par procuration. Pensez au délai d'acheminement.

STATIONNEMENT

La Mairie rappelle que le stationnement des véhicules est strictement interdit devant le bistrot.

DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Mme Marie-Laure Blanc a informé les élus du Conseil Municipal de son affectation définitive à la Région Lyonnaise et de sa démission de conseillère municipal le 3 novembre 2016.

LOISIRS

LE COMITE DES FETES

LES REPAS

Tout au long de l'année, le comité vous propose des repas.

Cette année:

7 février: fricassée de porc

13 mars: aïoli

17 avril: paëlla

14 juillet: grillade d'agneaux

15 août: soupe au pistou

Le programme de 2017 sera affiché aux lieux accoutumés et des affiches pour chaque repas seront également produites.

Les réservations se font auprès de Daniel Pailas.

LA FETE VOTIVE

En collaboration avec le Bistrot de Saint Trinit, le Comité organise la fête votive chaque année.

Le comité fixe les dates, place les forains. Le bistrot s'occupe de l'animation musicale et élabore les menus.

Elle s'est déroulée le 21 et le 22 mai. Un grand succès...

LE YOGA

Chaque mardi de 14h00 à 15h30 et chaque jeudi de 17h00 à 18h30, Mme Danièle Trautmann propose des cours de yoga.

Pour tous renseignements, contactez là.





Photos prises par Ulrich-T



ASSOCIATION LA PIROGUE

« La Pirogue » vous propose
tous les mercredis
de 14h00 à 16h00
des cours de théâtre pour les enfants de 7 à 12 ans
à la Salle des Fêtes de Saint Trinit.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter Mme
Pécharand, Le Village, Saint Trinit.

Tarif: 1€ la séance



OFFICES DE TOURISME

Plusieurs offices de tourisme à proximité:

- Ventoux Sud: www.ventoux-sud.com
- Monieux: ot-monieux.com
- Montbrun les Bains: www.montbrunlesbainsofficedutourisme.fr

LA FETE DES CHAMPIGNONS

20ème édition le 9 Octobre.

C'est le deuxième dimanche d'octobre que le comité organise la traditionnelle fête des champignons avec le concours de plusieurs bénévoles, de la Mairie et les différents sponsors. Cette année encore, un immense succès ! Un grand merci à tous ces bénévoles !

LE BISTROT DE ST TRINIT

Tout au long de l'année, le Bistrot organise des manifestations, notamment: cette année:

- 21 et 22/05 : fête votive en collaboration avec le comité des fêtes
- 21/05 : la bodega
- 10/06 au 10/07 : retransmission des matchs de l'euro sur grands écrans
- 21/06 : fête de la musique
- 03/07, 17/07, 24/09 et 22/10 : rando bistrot
- 30/07 : cinéma plein air
- 13/08 : musique en terrasse
- 09/10 : fête du champignon en collaboration avec le comité des fêtes
- 29/10 : hallowenn
- 19/11 : entres filles
- 17/12 : repas des séniors...

Afin de vous tenir informer, connectez vous sur les réseaux sociaux: Le Bistrot de Saint Trinit



Fabien et Cédric - Le Bistrot

ETAT CIVIL

DECES : néant

MARIAGE : néant

NAISSANCE : Félicitations...

Naissance le 03 novembre Lina Boucabeille Bastd

NUMEROS UTILES

· N° d'urgence dans toute l'Europe	112
· Pompiers	18
· Gendarmerie	17
· SAMU	15
· Hôpital de Sault	04 90 64 19 00
· Hôpital d'Apt:	04 90 04 33 00
· Centre anti poison Marseille	04 91 75 25 25
· Urgence mains	0 825 00 22 21
· Enfants disparus	116 000
· Enfance maltraitée	119
· Info service violences conjugales	39 19
· Accueil sans abri	115
· Drogues info service	0 800 23 13 13
· N° urgence pour malentendants	114
· Tabac info service	39 39
· Sida info service	0 800 84 08 00
· Cancer info service	0 810 810 821
· Hépatites Info service	0 800 845 800
· Protection et assistance séniors	0 800 020 528
· Perte ou vol cartes bancaires	0 892 705 705
· SOS joueurs	0 810 600 115
· SOS animaux Orange	04 90 64 11 30
· Mairie SAINT TRINIT	04 90 75 01 85
· Préfecture Avignon	0 821 80 30 84
· Sous Préfecture Carpentras	04 90 67 70 00
· SIEPA	04 90 64 19 93
· Trésorerie Mormoiron	04 90 61 80 19

VACANCES SCOLAIRES 2017

- Février: du 11/02 au 27/02
- Pâques: du 08/04 au 24/04
- Pont de l'Ascension: du 24/05 au 29/05
- Été: du 08/07 au 04/09
- Toussaint: du 21/10 au 06/11
- Noël: du 23/12 au 08/01/2018



LEXIQUE

- ABF: Architecte des Bâtiments de France
- AdAP: Agenda d'Accessibilité Programmé
- CCAS: Centre Communal d'Action Sociale
- CCVS: Communauté de Communes Ventoux Sud
- CNI: Carte National d'Identité
- COVE: Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin
- DDT: Direction Départemental des Territoires
- DM: Décision Modificative
- ERP: Etablissements Recevant du Public
- FCTVA: Fonds de Compensation sur la Valeur Ajoutée
- FRAT: Fonds Régional d'Aménagement du Territoire
- RIFSEEP: Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.
- SIAEPA: Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
- PLU: Plan Local d'Urbanisme

2017

MUNICIPALITE

PRINCIPALES DATES :

14 Jan : présentation des vœux de M. le Maire

Mars : conseil municipal budget

23 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles

7 mai : 2^{ème} tour des élections présidentielles

8 mai : cérémonie et collation

11 et 18 juin : élections législatives

14 juillet : discours de M. le Maire

11 novembre : cérémonie et collation

Décembre : repas des seniors

Les dates des conseils ne sont pas arrêtées

Bistrot de Saint Trinit :

Connectez-vous sur les réseaux sociaux

La Pirogue :

*Tous les mercredis :
cours de théâtre pour les enfants*

COMITE DES FETES (1)

PRINCIPALES DATES :

Jan : assemblée générale – galette des rois

Février : repas fricassée de porc

Mars : repas aïoli

Avril : repas paëlla

Mai : fête votive

14 juillet : repas grillades d'agneaux

15 août : repas soupe au pistou

06 octobre : fête des champignons

Décembre : repas pieds et paquets

*Et tous les mardis et les jeudis de l'année :
yoga sauf juillet et août*

(1) Les dates des repas vous seront communiquées en début d'année au panneau d'affichage

INFOS DE DERNIERES MINUTES

Le Téléthon a eu lieu le 4 décembre, merci de votre participation

~ ~ ~ ~ ~

La présentation des vœux de Monsieur le Maire aura lieu le : samedi 14 janvier 2017 à 16h30.

Les administrés seront cordialement invités. A l'issue de la présentation, la couronne des rois sera offerte par le Comité des Fêtes

~ ~ ~ ~ ~

Le prochain conseil municipal aura lieu mi janvier

~ ~ ~ ~ ~

La Mairie rappelle de respecter le voisinage

~ ~ ~ ~ ~

L'ADMR de Sault recrute

~ ~ ~ ~ ~

Alexandra Aubert :

« Voilà plus de huit années passées à vos côtés, même dans les moments les plus difficiles pour moi, j'ai sincèrement adoré travailler pour la commune de Saint Trinit, j'ai énormément appris sur le plan professionnel. J'espère que les projets communaux aboutissent et je souhaite à tous le meilleur qui soit. Une très bonne opportunité s'est présentée et je ne n'ai pu la refuser. C'est avec beaucoup d'émotion que je vous quitterai courant avril - mai 2017.

Bonnes fêtes à toutes et à tous. »

~ ~ ~ ~ ~

**LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME
DES MESURES MISES EN PLACE EN 2016 ET CELLES A VENIR POUR 2017 AFIN DE REDRESSER LES FINANCES MUNICIPALES:**

En fonctionnement :

- Le conseil municipal du 24 mars a fixé à 3% sur l'ensemble du territoire la taxe d'aménagement. Seuls les logements aidés et hébergement sociaux, les 100 premiers mètres carrés des locaux d'habitation et leurs annexes à usage d'habitation principale, les locaux à usage industriel ou artisanal et leurs annexes, les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale bénéficient de plein droit d'un abattement de 50%.
- Les abonnements aux journaux ont été supprimés depuis cette année : économie de 100.00€
- Diminution de l'éclairage public qui est effectif depuis mai : économie de 800.00€
- Les remboursements de frais des déplacements aux agents et élus ne sont plus remboursés, en cas de déplacement liés aux intérêts de la commune, ils utiliseront le véhicule communal : économie de 150.00€
- La ligne de téléphonie Coriolis a été supprimée depuis le 30 septembre : économie de 240.00€
- Les loyers du photocopieur ont été renégociés depuis le 1^{er} novembre : économie de 200.00€
- Renégociation également du contrat de la ligne Orange : économie de 144.00€
- Les élus ont accepté de louer le garage situé en dessous du bistrot à compter du 1^{er} novembre : gain de 480.00€
- Le déneigement de la commune n'a pas sollicité d'honoraires : économie de 2 000.00€
- A partir de l'année prochaine, une petite participation sera sollicitée pour le repas des seniors de Noël : économie de 300.00€
- Les illuminations de Noël ont été installées par Monsieur le Maire et l'agent technique : économie de 1 060.00€
- Les nouveaux contrats d'assurance personnel et Collectivité, beaucoup moins onéreux que les précédents seront effectifs à partir du 1^{er} janvier 2017 (Sofaxis et Maif) : économie de 3 800.00€
- Les concessions de terrains du cimetière seront légèrement augmentées en 2017 : gain de 160.00€
- Les taxes communales en 2017 : taxe d'habitation 5.23%, taxe foncière non bâtie : 65% et taxe foncière bâtie : 7.60%, gain de 4 000.00€
- Les montants des subventions accordées aux associations seront diminués : économie de 1 000.00€
- Certaines participations seront supprimées en 2017 : économie de 300.00€
- Le contrat de l'agent technique de surface ne sera pas renouvelé en juillet 2017. Les services administratif et technique assureront les tâches : économie de 500.00€ sur 5 mois (1 150.00€ à l'année)
- Suppression de l'exonération de deux ans sur les constructions nouvelles
- Monsieur le Maire a décidé de baisser son indemnité en 2017 : économie de 960.00€

Les chiffres sont donnés approximativement, la Commune réalisera une baisse des dépenses d'environ 19 000.00€

En Investissement :

Les opérations d'investissements concerneront :

- Les amortissements
- Les échéances des trois emprunts et le plan de relance du FCTVA
- L'acquisition d'un bâtiment en vue de réaliser deux logements communaux conventionnés
Dépense : 49 700.00€ Recette : 39 760.00€
- L'élaboration du PLU
Dépense : 7 820.00€ Recette : 6 000.00€



*Le Maire ainsi que son
Conseil Municipal vous
souhaitent de joyeuses
fêtes de fin d'année*

MAIRIE DE
SAINT
TRINIT

BULLETIN MUNICIPAL ELABORE PAR LE SECRETARIAT
DE LA MAIRIE — CLOTURE LE 16/12/16

